



Bilan des réformes :

Dixit la DG, « la Douane va très bien... »



Il y en aurait marre de ces communications syndicales ardentes et passionnées ! Selon d'aucuns, ces escogriffes ne font rien qu'à essayer d'attirer le bon peuple douanier vers les abîmes de la colère (administrative). Alors que, franchement, à part quelques menues contrariétés, les choses s'enchaînent plutôt pas mal, non ?

- Oui ... bon, certes, la DGDDI perd le réseau comptable.
- OK, la DGDDI voit s'en aller en file indienne nos missions fiscales, qui faisaient pourtant partie d'une forme de socle fondamental.
- Et on ne vous parle pas de diverses autres « offensives » ou attitudes un rien impérialistes vis-à-vis de cette pauvre direction...

S'agissant du devenir des personnels, selon la DG *il ne faudrait pas non plus s'alarmer outre-mesure. Cela se passerait forcément bien...* Sauf que à ce stade nous ne voyons aucune direction, ni Direction générale des Finances Publiques (DGFIP), ni Direction des Affaires Maritimes (DAM), ni autre être en réelle capacité d'accueillir de façon exhaustive nos collègues... Difficile donc d'imaginer un véritable « foyer d'accueil » sécurisé hors-DGDDI pour nos collègues en cas d'abandon-transfert de missions.



Une Douane, quatre constats

Même si certains points sont encore en suspens (à commencer par les perspectives budgétaires pour 2022 qui seront une réponse fort éclairante), la situation est assez simple. Et nous pouvons brosser un paysage avec quatre couleurs, plutôt teintées de gris et de noir que de rose (vous apprécierez le caractère esthétique de l'exercice...):

1° La Douane est largement secouée dans une partie de son essence. Cette remise en cause de ses missions peut, à terme, poser la question de sa survie en tant que direction telle que nous la connaissons aujourd'hui.

2° Cette grande « valse » des missions aura des effets sur ses implantations territoriales.

3° Le devenir de bon nombre de collègues est incertain. Et pas seulement dans les petites résidences douanières...

4° Personne ne nous attend à bras ouverts...

Tout simplement parce que l'ensemble des services publics connaît des perspectives plutôt voire franchement réductrices.

Bon, et une fois qu'on a dit cela ?

Sommaire	
Tract/résumé	p 1
Tableau actualisé sur impact des transferts	p 3
Déclaration préalable intersyndicale	pp 6-7
Communiqué intersyndical post réunion	p 9
Glossaire	p 11



Vers une bataille homérique ?

La DG a en fait deux fers (et demi) au feu (et quand on parle de « feu », la tonalité est assez juste...).

1) La défense et la promotion des missions douanières, par les « axes stratégiques ». Fort belle littérature sur laquelle on reviendra un petit peu plus bas ...

[1] bis] Cette action permettrait de conserver de nombreux collègues dont le poste est/sera supprimé, au sein de la DGDDI et, dans la mesure du possible (la nuance est à retenir), à proximité de la résidence actuelle de la personne restructurée.

2) Pour celles et ceux qui ne pourraient (ou - éventuellement - ne voudraient) pas demeurer dans ce « périmètre survivant », l'administration devra batailler, peut-être au cas par cas, notamment avec la DGFIP. Ceci ne s'annonce évidemment pas comme un long fleuve tranquille, cette dernière ayant « effacé » plus de 30000 emplois en quelques années et subit un puissant maelstrom interne.



Pour SOLIDAIRES, nous nous permettons d'émettre les sentences suivantes :

En préambule, ce machin est quand même un beau b... del dont nous ne sommes franchement pas sûrs que l'Etat en sorte plus efficace à la fin.

Sur le 1), nous voulons bien y croire (d'ailleurs avons-nous vraiment le choix si le transfert des missions fiscales est confirmé dans les lois de finances 2022, 2023 et 2024 ?...), tout simplement parce que nous sommes habités par l'assurance d'un avenir pour cette direction, qui démontre son utilité au quotidien.

Mais il faudra sérieusement retravailler la copie, avec des éléments concrets en matière de moyens. En effet, s'il y a du bon et du bien vu, il y a aussi quelques solides morceaux de pipeau. Juste un petit rappel pour commencer : la Douane, c'est avant tout l'appréhension des échanges, c'est-dire importation / exportation / circulation et régulation. Et le mot « contrôle » n'est pas un gros mot...

Sur le 1 bis), ce point nécessitera rapidement une vérification par les faits. Il ne s'agira pas ici que de convaincre uniquement l'écosystème des organisations syndicales, mais bien les personnels dans leur ensemble.

Sur le 2), c'est simple : aucun collègue ne doit rester sur le bas côté de la route !

Ce n'est pas là qu'une simple formule creuse. Pour mémoire, il s'agit de collègues subissant une restructuration (et ce n'est potentiellement pas la première).

En toute logique, nous privilégions le lien avec la DGFIP. Tout simplement parce que 1°) c'est elle qui reprend la très grande majorité des missions transférées 2°) elle compte (encore) 100 000 agents et un large réseau.

Sur l'accompagnement, nous allons d'emblée nous débarrasser des fariboles. Nous rangeons là-dedans *les engagements la main sur le cœur, l'écoute* et autres *promesses de suivi attentif et bienveillant...* En fait, toutes ces choses-là sont tout simplement normales et constituent un dû, pour ne pas dire un minimum (syndical, nous pouvons dire).

De même, nous n'allons pas nous acharner sur l'octroi de quelques ffirelins qui peuvent bien polluer les débats, sans pour autant apporter de réelles perspectives aux personnes touchées. Ce genre de truc peut même avoir un petit côté décalé, voire indécent. L'amortissement des restructurations à grands coups de 10 ou 12 euros. Euh... sans nous, merci !

À notre sens, on sera largement sur le standard de la restructuration dans la Fonction Publique (les gouvernants faisant rarement des textes pour ne pas s'en servir...). Il pourrait y avoir un delta supplémentaire. Mais sur ce point, nos espérances sont assez... prudentes !

Par contre, le fait d'offrir (le verbe n'est peut être pas le plus heureux) des perspectives crédibles et solides, voire durables est un attendu majeur. C'est même en fait le nœud du sujet.

Or, si la Direction générale ne parvient pas à produire quelque chose dans lequel la personne restructurée se retrouve, au moins un tant soit peu, ce sera tout simplement un aveu brutal et cynique. Et on verra apparaître dans une lumière crue (et assez répugnante) que l'objectif final est de sabrer encore et toujours dans l'emploi public. Tout simplement, parce que chez nos chers politiques, qui feraient bien de méditer sur la défiance des peuples (et des personnels), en termes d'Action Publique, certains ne savent faire que ça...



Pour conclure

Voilà pour notre perception à l'horizon de cette mi-mai 2021. Autre certitude : les choses vont aller assez vite, dans la mesure où les grandes manœuvres, qui ont déjà commencé, peuvent prendre une ampleur nouvelle dans quelques mois à peine.




Nous ne vous cachons pas que l'issue n'est pas forcément radieuse pour l'avenir de notre Direction.

Dans le camp de la « haute » administration, il n'y a pas non plus de quoi flamboyer. C'est au pied du mur qu'on voit le maçon. Et ledit mur est haut.

Osons être iconoclastes : par certains côtés, pour le coup, Ministère, DG et organisations syndicales ont un peu partie liée (toutes proportions gardées bien entendu, puisque les premiers sont à la manœuvre, tandis que nous sommes plutôt des soutiers !). Tant pour les enjeux que portent la Douane que pour les personnels qui la font vivre, un échec dû à l'absence d'engagements réels et concrets ne serait pas tolérable.

Nous ne manquerons pas d'énergie pour nous battre, pour conjurer le pire - nous n'osons écrire « en espérant le meilleur »... - à tout le moins porter les ambitions le plus haut possible. Tout simplement parce que les missions douanières et les personnes qui les accomplissent le méritent amplement.

Annexe n°1 : tableau actualisé sur l'impact des transferts (estimation DG des emplois concernés)

Directions interrégionales (DI)		Directions régionales (DR) / sites		2019	2020	2021	2022			2023	2024	Total
				BNA 0,50 M ^{ds} €	TGAP 0,722 M ^{ds} €	TSVR, TGAP déchets, TVA pétrole 11,588 M ^{ds} €	TICC, TICFE, TICGN, TVA, DAFN 16,60 M ^{ds} €	GT 24/3/21	GT 6/3/21	Évolution	CI recouvrement, TSC, TIRIB, TICPE 51,513 M ^{ds} €	Taxes 81 M ^{ds} € (80,923)
	DI Antilles-Guyane	DR Guadeloupe	NC	NC	-	3,9	4	+0,1	3,9	2,9	10,7	
		DR Guyane	NC	NC	-	1,5	0	-1,5	3,1	1,2	5,8	
		DR Martinique & services DI	NC	NC	-	4,4	3	-1,4	2,6	2,6	9,6	
		Sous-total DI Antilles-Guyane	NC	NC	-	9,9	7	-2,9	9,6	6,6	26,1	
	Autres (voir IDF pour Saint-Pierre-et-Miquelon)	Océan indien	DR La Réunion	NC	NC	-	1,9	1	-0,9	3,1	2,1	7,1
			DR Mayotte	NC	NC	-	2,3	1	-1,3	0,7	0,9	3,9
		Océanie (Pacifique)	DR N ^{lle} -Calédonie (dont Wallis-et-Futuna)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
			DR Polynésie-Française	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
			Sous-total autres directions	NC	NC	-	4,2	2	-2,2	3,8	3,0	11,0
			Total directions ultra-marines	NC	NC	-	14,1	9	-5,1	13,4	9,6	37,1
	DI Auvergne-Rhône-Alpes (ARA)	DR Lyon & services de la DI	NC	NC	2,4	14,4	13	-1,4	10,0	20,4	47,2	
		DR Annecy (ex-Léman)	NC	NC	0,5	-	-	-	-	0,9	1,4	
		DR Chambéry	NC	NC	0,5	-	-	-	-	2,6	3,1	
		DR Clermont-Ferrand (ex-Auvergne)	NC	NC	0,2	-	-	-	-	1,6	1,8	
			Sous-total DI ARA	NC	NC	3,5	14,4	13	-1,4	10,0	25,4	53,3
	DI Bourgogne-Franche Comté (BFC) – Centre-Val de Loire (CVL)	DR Dijon (ex-Bourgogne) & services DI	NC	NC	1,1	3,2	1	-2,2	0,5	8,2	13	
		DR Besançon (ex-Franche-Comté)	NC	NC	0,8	1,0	0	-1	-	1,2	3	
		DR Centre-Val de Loire	NC	NC	0,6	10,6	5	-5,6	-	5,1	16,3	
			Sous-total DI BFCCVL	NC	NC	2,5	14,7	6	-8,7	0,5	14,4	32,1
	DI Bretagne - Pays-de-Loire (DI BPDL)	DR Pays-de-la-Loire & services DI	NC	NC	1,6	11,6	8	-3,6	4,1	10,0	27,3	
DR Bretagne		NC	NC	2,9	13,8	13	-0,8	3,8	11,2	31,7		
		Sous-total DI BPDL	NC	NC	4,4	25,4	21	-4,4	7,9	21,2	58,9	
DI Grand Est (DIGE)	DR Nancy (ex-Lorraine) & services DI	NC	NC	80,5	0,2	1	+0,8	5,1	56,7	142,5		
	DR Reims (ex-Champagne-Ardenne)	NC	NC	3,3	-	-	-	-	4,3	7,6		
	DR Mulhouse	NC	NC	0,2	0,0	0,0	=	-	1,0	1,2		
	DR Strasbourg	NC	NC	-	8,7	7	-1,7	3,3	6,2	18,2		
		Sous-total DIGE	NC	NC	83,9	8,9	8	-0,9	8,4	68,2	169,4	
DI Hauts-de-France (DI HdF)	DR Lille & services de la DI	NC	NC	0,8	10,4	9	-1,4	6,4	15,7	33,3		
	DR Dunkerque	NC	NC	1,3	5,8	5	-0,8	1,2	10,9	19,2		
	DR Amiens (ex-DR Picardie)	NC	NC	0,2	4,5	0	-4,5	-	2,0	6,7		
		Sous-total DI HdF	NC	NC	2,2	20,7	14	-6,7	7,6	28,6	59,1	
DI Île-de-France (DI IdF)	DR Paris & services de la DI	NC	NC	1,4	8,9	9	+0,1	0,2	7,8	18,3		
	DR Paris-Est	NC	NC	0,9	1,6	0	-1,6	-	4,9	7,4		
	DR Paris-Ouest	NC	NC	0,8	3,5	0	-3,5	0,0	4,5	8,8		
	DR Saint-Pierre-et-Miquelon	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		
		Sous-total DI IdF	NC	NC	3,0	13,9	9	-4,9	0,2	17,3	34,5	
DI Normandie	DR Rouen & services de la DI	NC	NC	1,7	5,2	3	-2	8,0	10,1	25		
	DR Le Havre	NC	NC	-	3,2	2	-1,2	2,9	10,3	16,4		
	DR Caen (ex-Basse-Normandie)	NC	NC	2,0	4,5	4	-0,5	0,6	2,2	9,3		
	Sous-total DI Normandie	NC	NC	3,7	12,9	10	-2,9	11,5	22,7	50,8		
DI N ^{lle} -Aquitaine (DINA)	DR Bordeaux & services de la DI	NC	NC	1,5	10,1	8	-2,1	5,5	13,6	33,7		
	DR Bayonne	NC	NC	0,5	2,9	2	-0,9	0,2	3,5	7,1		
	DR Poitiers	NC	NC	2,6	8,8	8	-0,8	0,4	7,9	19,7		
		Sous-total DINA	NC	NC	4,5	21,8	18	-3,8	6,0	25,0	57,3	
DI Occitanie	DR Montpellier & services de la DI	NC	NC	2,4	14,2	12	-2,2	2,5	14,4	33,5		
	DR Perpignan	NC	NC	-	1,3	1	-0,3	0,3	3,0	4,6		
	DR Toulouse (ex-Midi-Pyrénées)	NC	NC	2,6	5,5	5	-0,5	-	7,7	15,8		
		Sous-total DI Occitanie	NC	NC	5,0	21,0	18	-3	2,8	25,1	53,9	
DI Paris-Aéroports (DIPA)	DR Roissy Fret (DRF) & services DI	NC	NC	-	-	-	-	-	3,5	3,5		
	DR Roissy Voyageurs (DRV)	NC	NC	-	-	-	-	-	15,9	5,2	21,1	
	DR Orly (DRO)	NC	NC	-	-	-	-	-	1,6	1,6		
		Sous-total DIPA	NC	NC	-	-	-	-	15,9	5,2	21,1	
DI Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA-Corse)	DR Marseille & services de la DI	NC	NC	1,1	6,7	9	+2,3	3,6	13,4	24,8		
	DR Aix-en-Provence	NC	NC	0,6	8,6	10	+1,4	1,8	4,7	15,7		
	DR Corse	NC	NC	-	4,9	4	+0,9	0,2	3,1	8,2		
	DR Nice	NC	NC	4,8	5,1	5	+0,1	0,7	1,4	12		
		Sous-total DI PACA-Corse	NC	NC	6,5	25,3	28	+2,7	6,3	22,6	60,7	
		Total directions hexagonales	NC	NC	119,2	178,9	157	-21,9	77,1	276,5	651,7	
	Services à compétence nationale (SCN)	Directions informatiques	CID (centre informatique douanier)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
			DNSCE (statistiques et commerce extérieur)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
			DNGCD (garde-côtes des Douanes)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
		Autres SCN	DNRED (renseign. ment et enquêtes douanières)	NC	NC	2,9	5,3	0	-5,3	0,9	4,3	13,4
			DNRFP (recrutement et formation prof. élles)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
			Sous-total SCN (hors SEJF)	NC	NC	2,9	5,3	0	-5,3	0,9	4,3	13,4
	Budget opérationnel de programme (BOP) de Centrale	DG & serv. rattachés (SAMIA, SARC, UIP)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
	SEJF (enquêtes judiciaires des Fin. ces, ex-SNDJ)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		
	Sous-total BOP Centrale	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		
	Total SCN et BOP Centrale	NC	NC	2,9	5,3	0	-5,3	0,9	4,3	13,4		
Toutes Directions		NC	NC	122,1 ?	198,3 ?	157	-41,3	91,4 ?	290,4 ?	702,2 ?		

NC : non communiqué (notamment pour les années 2019 & 2020) ou non concerné (notamment pour certaines directions ultra-marines).

Lexique :

BNA : Boissons non alcooliques ; CI : Contributions indirectes ; DAFN : Droit annuel de francisation et de navigation ; TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes ; TICC/TICFE/TICGN/TICPE : taxe intérieure de consommation sur le charbon / finale sur l'électricité / sur le gaz naturel / sur les produits énergétiques ; TIRIB : Taxe incitative relative à l'incorporation de biocarburants ; TSC : Taxe spéciale de consommation DOM ; TSVR : Taxe spéciale sur certains véhicules routiers.



Annexes intersyndicales



2a) Déclaration préalable intersyndicale

pp 6-7



2b) Communiqué intersyndical

page 9



Annexe n°2a :

Déclaration préalable de l'intersyndicale DGDDI

Annexe n°2a : déclaration préalable (début)



GT Bilan des réformes du 06/05/2021 : Déclaration liminaire intersyndicale

Madame la Directrice générale,

Curieuse réunion que celle qui s'ouvre aujourd'hui...

Comment devons-nous l'aborder ?

Face à vous-même et une administration qui tiennent un double discours, il n'est pas facile d'adopter une stratégie de dialogue et de construction !

Le 12 février, vous nous avez conviés à une discussion autour de la *reprise du dialogue social*. Nous y avons tous participé, preuve s'il en est que nous souhaitons la reprise des discussions à la condition qu'elles soient collectives, constructives, transparentes et loyales. Nous vous avons demandé de nous envoyer le contrat stratégique que vous indiquiez négocier avec le Ministre... et que nous n'avons toujours pas reçu !

Le 9 mars, vous nous interdisez la tenue d'une Réunion Mensuelle d'Information Syndicale (RMIS) des agents des Recettes Interrégionales (RI) pour préparer le groupe de travail (GT) du 24/03. Droit que vous vous octroyez cette semaine pour évoquer le transfert du recouvrement avec ces mêmes agents...

Le 24 mars, lors du GT sur l'*impact du transfert des missions fiscales*, nous avons évoqué la possibilité de construire conjointement un accompagnement des personnels offrant plus de garanties que ce que permet celui de la Fonction Publique. Vous avez alors convié les organisations syndicales représentatives (oubliant au passage deux organisations d'alliances alors que vous aviez dit que cet incident ne se reproduirait pas) à venir exposer leurs nombreuses propositions. À cette occasion, vous vous étiez engagée à nous fournir une synthèse de ces discussions... que nous n'avons jamais eue !

Dans ce contexte, avouez que votre volonté de discuter est toute relative... ?

Annexe n°2a : déclaration préalable (suite et fin)

Aujourd'hui, alors que nous entamons une nouvelle discussion sur le *bilan des réformes passées et votre stratégie d'avenir pour la DGDDI*, qui devrait laisser normalement le temps de la critique contradictoire et de la construction sur des perspectives de renforcement des missions douanières, les DI, sur vos ordres, convoquent des comités techniques pour acter des fermetures de services... C'est une conception bien singulière du dialogue social et ce n'est évidemment pas la nôtre, sachez-le !

Quelle est donc votre stratégie Madame la Directrice générale ? Quel objectif cherchez vous à atteindre dans l'ombre ? Passer en force vos réformes et nous faire disparaître du paysage au passage ?

Nous endormir ici pour mieux broyer dans les Directions Interrégionales (DI) ? Eviter toute mobilisation de la communauté douanière ? Mépriser le dialogue social centralisé ? Affaiblir le réseau et les missions dans notre dos ? Réduire les discussions sur l'accompagnement avant même d'avoir commencé, ou juste donner l'illusion de nous avoir écoutés avec la volonté de ne pas nous répondre ? De quel avenir de la DGDDI allons-nous parler si votre priorité est de vous débarrasser des douaniers dans le cadre du transfert des missions, le tout sans mesures d'accompagnement dignes de ce nom ?

Nous ne sommes pas venus quoi qu'il en soit pour écouter le satisfecit des réformes passées... elles ont détruit une partie du réseau douanier et fragilisé notre administration, alors que les trafics explosent de toutes parts et sur tous les fronts. Nous ne sommes pas venus non plus dans une chambre d'enregistrement, afin de cautionner par notre présence vos axes stratégiques

En d'autres termes, nous ne sommes pas venus à une réunion d'information pour vous permettre de dire que vous avez mené des concertations.

Nous sommes venus pour défendre les intérêts de la Douane, des douaniers et leur avenir. Nous exigeons la garantie d'avoir des marges de discussion et de négociation.

Nous requérons, avant toute chose, de cesser les processus de fermeture à l'ordre du jour des Comités Techniques des Services Déconcentrés (CTSD). Nous vous demandons les documents que vous aviez promis. Nous attendons de la clarté sur votre stratégie qui est absolument incompréhensible.

À défaut, nous acterons votre refus de dialoguer efficacement avec les représentants syndicaux et nous serons contraints de mobiliser les personnels, comme le font nos camarades des Finances publiques le 10 mai prochain, mobilisation à laquelle nous apportons tout notre soutien.

Les organisations CFDT-CFTC – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES – UNSA-CGC

Paris, le jeudi 6 mai 2021



Annexe n°2b :

**Communiqué intersyndical
post sortie de la réunion du GT**

Annexe n°2b : communiqué post réunion



GT Bilan des réformes du 06/05/2021 : Communiqué de l'intersyndicale

Ce jeudi 6 mai, la représentation nationale du personnel a rencontré la Direction générale dans un état d'esprit très particulier.

Un mois et demi en arrière, lors du précédent groupe de travail (GT) du 24/03 sur le devenir des missions douanières, il avait été acté une consultation locale partout sur le territoire. Il s'agissait d'engager collectivement une 1^{ère} étape quant à la réflexion sur le « *besoin de Douanes* », selon l'expression consacrée de la DG.

Las ! Si consultation locale il y eut, c'était surtout sur « *les Douanes sans lendemain* » ! Ici, en telle Direction interrégionale (DI), des annonces de fermetures de structures... Là, en telle Direction régionale (DR), des précisions sur le calendrier de suppression de postes... Mais quasi jamais des perspectives sinon positives, du moins encourageantes : aucun projet alternatif n'est proposé pour sauvegarder l'emploi en douane.

De fait, le mandat confié par les personnels était de mettre un coup d'arrêt à ce processus délétère qui meurtrit les esprits, et parfois les vies...

Ce jeudi, il nous a fallu batailler, pour amener la DG à intervenir sur le débat local. Elle concède que le message n'était pas forcément « passé » vis-à-vis des DR et DI, qu'il y avait eu « *décalage* ». Qu'il leur sera précisé la nécessité de parler avant tout du devenir des missions, pour dégager un horizon pour nos collègues.

En matière d'impact du transfert des missions fiscales, la DG précise que pour « *le chamboulement territorial, c'est l'inverse du PSD [Projet Stratégique Douane]* ».

Certes Ajaccio, conformément aux annonces du DI est bien maintenu, et Niort voit son existence garantie. Certes encore sur Nevers, Cannes, Nice et Vesoul, ce n'est pas toute l'activité qui est touchée. Néanmoins trois bureaux sont néanmoins particulièrement en péril : Arcachon, Port-La-Nouvelle et Guéret !

Surtout, s'il n'y a pas de nouvelles suppressions annoncées, **les suppressions précédemment programmées dans le réseau comptable sont bien confirmées** ! Les Recettes, cet « *éléphant dans la pièce* » des restructurations...

Au sortir de ce GT, nous ne sommes qu'à un début de processus.

Nous réitérons notre attachement au maintien des missions fiscales et du réseau comptable en Douane. Nous agissons aussi pour le développement de la DGDDI par d'autres moyens.

Car il y a tant à faire, la matière douanière le permet.

Les organisations CFDT-CFTC – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES – UNSA-CGC

Paris, le jeudi 06 mai 2021



Glossaire



Lexique

Sigle / abréviation	Signification
AG/CO	branche Administration Générale / Opérations Commerciales
BNA	Boissons non alcooliques
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGC	Confédération Générale des Cadres
CGT	Confédération Générale du Travail
CI	Contributions Indirectes
CT	Comité Technique. Instance de représentation du personnel consultée pour : - L'organisation des services et la gestion prévisionnelle des effectifs. - Les règles statutaires et d'échelonnement indiciaire, les orientations indemnitaires. - Les évolutions technologiques, de méthodes de travail et leur incidence sur les agents. - La formation, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations.
DAFN	Droit Annuel de Francisation et de Navigation
DAM	Direction des Affaires Maritimes
DG	Direction Générale
DGDDI	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DI	Direction Interrégionale
DNGCD	Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes
DNRED	Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières
DNRFP	Direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle
DNSCE	Direction Nationale
DR	Direction Régionale
ER	Effectifs de référence
ETPT	Equivalent Temps Plein Travaillé. Notion différente du nombre d'êtres humains. <i>Par exemple : 5 collègues en temps partiel à 80% représentent 4 ETPT (5 x 0,8 ETPT).</i>
FP	Formation professionnelle
GT	Groupe de Travail
OPCO	Opérations Commerciales
OS	Organisations Syndicales
RH	Relations et « Ressources » Humaines. <i>SOLIDAIRES</i> récuse le terme « ressources » qui chosifie les personnes.
RI	Recette interrégionale
SAMIA	Service des autorisations de mouvements internationaux d'armes
SARC	Service d'Analyse de Risque et de Ciblage
SEJF	Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances
SNDV	Service National des Données Voyageurs
SU, SURV	Branche Surveillance
TGAP	Taxe Générale sur les Activités Polluantes
TICC	Taxe Intérieure de Consommation sur le Charbon
TICFE	Taxe Intérieure de Consommation Finale sur l'Électricité
TICGN	Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel
TICPE	Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques
TIRIB	Taxe Incitative Relative à l'Incorporation de Biocarburants
TSC	Taxe Spéciale de Consommation DOM
TSVR	Taxe Spéciale sur certains Véhicules Routiers
UIP	Unité Information Passagers
UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes
USD-FO	Union Syndicale des Douanes – Force Ouvrière (composée du Syndicat National des Cadres des Douanes [SNCD] et du syndicat Force Ouvrière [FO]).



La délégation SOLIDAIRES Douanes était représentée par Philippe Bock, Florence Godot et Fabien Milin. Pour plus de précisions, les contacter.

Bilan des réformes :
Dixit la DG,
« la Douane va très bien... »



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-